

• PRÉSENCE VERTE VOUS INFORME...



1/ Déclenchement d'un appel, comment ça marche ?

Lors d'un appel, un signal de secours déclenché sur le collier, bracelet ou téléphone portable est envoyé vers la centrale d'écoute Présence Verte.



2/ Le dialogue par le système d'interphonie

L'opérateur répond afin d'identifier la situation et d'apporter la réponse adaptée.



3/ L'intervention

Présence Verte prévient le réseau de solidarité (famille, voisins, amis...) et si nécessaire le médecin ou les services d'urgence. Dans les situations d'isolement total (familial/géographique), Présence Verte peut aider à la constitution du réseau de solidarité.

Services à la personne

Des solutions de téléassistance adaptées à chaque situation : chute, feu, internet, téléphone grosses touches, téléphone portable (non éligible SAP)

Possibilité d'aide financière sous critères de ressources ou d'une réduction d'impôts de 50% de l'abonnement annuel selon les dispositions fiscales en vigueur.

Présence Verte Guïenne : 17000 abonnés depuis 30 ans

Tél. : 05 53 67 78 00 - Email : guienne@presenceverte.fr - www.presenceverte.fr



• PÉTANQUE GARDONNAISE

Samedi 7 janvier 2017 la pétanque gardonnaise a souhaité la nouvelle année à ses adhérents dans les locaux de l'association. Tous ont passé un très bon moment en partageant le verre de l'amitié et en mangeant la galette des rois.

L'association communique son nouveau bureau élu en novembre 2016.

- Président: M. Jean-Marc Ponceau
- Vice-présidente et vice-président : Mme Fabienne Ferretti, M. Michel Founaud
- Trésorier : M. Jean-Pierre Vincent
- Trésorier-adjoint : M. Henri Gaignon
- Secrétaire : M. Bernard Gaignon
- Secrétaire-adjoint : M. Jean-Jacques Gaignon



Vendredi 17 février 2017 à 19 heures aura lieu le repas poule au pot à la salle du foyer-club pour un tarif de 15 €. Pour tous renseignements et inscriptions : 07.80.33.36.78 (Mme Fabienne Ferretti)



• ANIMATIONS DE LA COMMUNE



- REPAS POULE AU POT - Pétanque Gardonnaise - 17 février - 19 H
- CARNAVAL - A.I.P.E. - 19 février - 10 H
- REPAS CHOUCROUTE - Comité de Jumelage - 25 février - 20 H
- QUINE - Choeurs Unis - 26 février - 14 H 30
- QUINE - Les Gardons - 4 mars - 21 H



Pour être grand, il faut d'abord apprendre à être petit...
L'humilité est la base de toute véritable grandeur.

• VŒUX

C'est le vendredi 13 Janvier 2017, qu'avait lieu, salle du Foyer-club, la traditionnelle cérémonie des vœux.

Le Maire devant une salle comble dont plusieurs élus, a retracé le fonctionnement de l'école et du restaurant scolaire où 20 000 repas ont été servis.

Le Centre de Loisirs, les Temps d'Activités Péri-scolaire, le transport en mini bus le mercredi allant de l'école au Centre, la piscine qui a fait le plein en 2016, sont également des sujets qu'il a abordés.

Le Camping Municipal a enregistré 2000 nuitées. Le Maire s'est également longuement attardé sur les travaux effectués en 2016 :

- éclairage du parking de l'école et du passage entre la Poste et la salle du Foyer-club par des lampadaires solaires

- acquisition foncière d'un terrain derrière la salle Fernand MOURGUES

- pose de 26 horloges astronomiques pour l'éclairage public réalisée et financée par le Syndicat d'Electrification de la Dordogne.

Enfin 2016 voyait la fin des travaux des locaux commerciaux avec l'ouverture de 3 commerces et d'un logement à l'étage.

Pour le Territoire de la CAB, le Pôle Petite Enfance a ouvert ses portes le 3 Janvier 2017, le PLUI est toujours à l'étude, le projet du parc aqualudique devrait aboutir et la voie verte avoir son tracé définitif.

Pour 2017, la priorité sera donnée aux locaux tertiaires place de l'Ancien Foirail, le Conseil Municipal sachant par expérience qu'il est indispensable d'avoir des locaux fonctionnels afin d'accueillir divers professionnels. Les loyers proposés seront modestes de façon à créer toujours plus d'attractivité dans notre commune.

Le Conseil se penchera sur le PLUI, sur l'assainissement 3ème tranche et sur la réfection du Château d'eau.

Un projet privé va également voir le jour, à savoir l'ouverture d'une MAM (Maison d'Assistants Maternelles), Avenue du Périgord. Suite à cela le Maire a souhaité un bon départ à la retraite à un employé municipal ayant oeuvré au sein de la collectivité durant 33 ans, Monsieur Pierre NAULIN.

Avant de terminer son allocution, Monsieur le Maire a remercié artisans, commerçants, agriculteurs, entreprises, associations qui font vivre Gardonne, ainsi que les enfants de l'école et leurs animateurs pour les danses d'ouverture et de clôture de cette cérémonie.

Cette chaleureuse soirée s'est terminée autour des galettes, bonbons et chocolats.

Merci à tous pour votre fidèle présence.



• REPAS DES ANCIENS

C'est dans dans une bonne ambiance que s'est déroulé le samedi 28 janvier 2017 le traditionnel repas des anciens.

Une centaine de personnes de 74 à 97 ans était installée dans la salle du foyer club pour déguster un bon repas servi par Monsieur le Maire et son Conseil.

Tous ont passé un très bon moment et le rendez-vous est déjà pris pour 2018 ! Merci à tous.



• SERVICE CIVIQUE AMBASSADEUR JEUNESSE

<http://www.service-civique.gouv.fr/missions/ambassadeur-jeunesse-1>

Où ? - **Bergerac (24 - Dordogne - Aquitaine)**

Quoi ? - **Le volontaire a pour missions de :**

- aller à la rencontre du réseau partenarial jeunesse du Bureau Information Jeunesse/Espace Jeunes de la CAB
- aller à la rencontre des jeunes pour les informer des fonctionnements des institutions et des lieux ressource jeunesse sur le territoire
- être à l'écoute de leurs attentes et faire le lien avec les professionnels pour faire évoluer les représentations mutuelles
- faciliter la participation des jeunes de 12 à 25 ans
- participer à des actions en direction des jeunes pour créer du lien social entre les jeunes et les structures jeunes ou institutionnelles
- utiliser les réseaux sociaux pour informer les jeunes et promouvoir les actions menées
- s'inscrire naturellement dans la dynamique du Conseil Communautaire des Jeunes en accompagnant les jeunes conseillers dans la mise en oeuvre de leurs idées et dans le lien avec les élus et les services communautaires

Quand ? - **À partir du 1 février 2017 (8 mois, 24 h/semaine)**

Quel domaine ? - **Éducation pour tous**

Combien de postes ? - **1**

Quel organisme ? - **Communauté d'Agglomération Bergeracoise**

Le lieu de la mission est accessible aux personnes à mobilité réduite ? - **Non**

Contact : Evelyne PLAZZI - Tél : 05 53 74 59 54

Adresse : Domaine de la Tour Est -CS 400012 - 24112 Bergerac

Site internet : <http://www.la-cab.fr>

Activités : Etablissement public : Communauté d'Agglomération Bergeracoise constituée de 38 communes représentant une population de 62 000 habitants ayant notamment la compétence jeunesse.



• L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE 15 000 POSTES

Motivé, envie de vous dépasser, de faire un métier qui a du sens ?

L'armée de Terre recrute 15 000 postes en 2017

L'ARMÉE DE TERRE C'EST :

- 100 spécialités différentes : combattant d'infanterie, pilote de drone, parachutiste, maître-chien mais aussi mécanicien, informaticien, cuisinier ...
- des contrats courts ou longs selon ses attentes : de 2,3,5,8 ou 10 ans renouvelables
- la possibilité d'évoluer et de gravir les échelons tout au long de son parcours

CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- avoir entre 17,5 et 32 ans (sous conditions)
- de sans diplôme à Bac +5
- être de nationalité française
- avoir fait sa JDC
- être apte aux tests d'évaluation



COMMENT POSTULER ?

CIRFA de Périgueux - 6 rue du 34e régiment d'artillerie / 05 53 02 82 79 - site internet : www.sengager.fr

Le mercredi 11 janvier 2017 à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Un bilan de l'année 2016 du restaurant scolaire et du centre de loisirs est fait :

- Restaurant Scolaire : dépenses alimentaires : 26 733 €

encaissement des repas : 28 863 €

- Restaurant centre de loisirs : dépenses alimentaires : 9 523 €

Encaissement des repas : 9 190 €

- Une présentation du projet des locaux tertiaires 22, place de L'Ancien Foirail

Le 19 décembre 2015, la commune a fait l'acquisition d'un immeuble (section A n°276 et 1305) en vue de créer deux locaux tertiaires mis en location. Les travaux ont été estimés à 105 300 € HT, les honoraires de maîtrise d'oeuvre, de bureau de contrôle et de coordonnateur SPS à 15 795 € HT.

Le conseil municipal charge Monsieur le Maire de déposer des demandes de subvention : auprès de l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux et auprès du Conseil Départemental dans le cadre des nouvelles politiques contractuelles mises en place.

Le mercredi 1er février 2017 à 20 h 30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

En résumé...

- Une consultation va être faite pour l'achat d'un photocopieur pour la mairie.

- Afin d'engager les travaux d'aménagement de deux locaux tertiaires, des architectes vont être contactés afin d'avoir des propositions de maîtrise d'oeuvre. La consultation sera affichée et paraîtra sur le site de la mairie de Gardonne.

- La convention SPA est renouvelée pour l'année 2017. En contrepartie des services rendus, la SPA de Bergerac recevra pour l'année 2017 une indemnité fixée à 0.65 € par habitant.

- Un point sur le personnel communal est fait, l'agent en arrêt maladie au secrétariat de la Mairie et l'agent en congé parental au service scolaire sont remplacés par du personnel occasionnel.

- Une demande de subvention du collège Eugène Le Roy pour un échange Franco-Espagnol est faite. Le conseil municipal rappelle qu'il ne subventionne pas les établissements scolaires extérieurs à la commune.

- Les actions menées par le Syndicats Rivières Vallées et Patrimoine en Bergeracois sont présentés :

- Mission d'animation dans les écoles confiée à un jeune en service civique.

- Travaux et plantations sur le Moiron

- Réunion sur la thématique des Ragondins.

Prochain conseil municipal le mercredi 1er mars 2017 à 20h30.